



# LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



## COMITE DIRECTEUR

### *PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU 26 SEPTEMBRE 2020 (Visioconférence)*

---

Présidence : **Monsieur Jean-Claude COUAILLES**

Présents : Membres indépendants :  
**Mesdames Christie CORNUS - Ghyslaine SALDANA - Huguette UHLMANN**

**Messieurs Jean-Louis AGASSE - Francis ANDREU - Jean Bernard BIAU – Sandryk BITON – Christophe BOURDIN - Arnaud DALLA PRIA – Christian GRAS - Jean-Claude LAFFONT – Daniel OMEDES - Bernard PLOMBAT -Jean-Marc SENTEIN - Pierre THEVENIN**

Présidents de district :  
**Messieurs Jérôme BOSCARI - Raphaël CARRUS - Arnaud DELPAL - Maurice DESSENS - Guy GLARIA – Claude LACOUR- René LATAPIE - Serge MARTIN – Jean Pierre MASSE**

Ont donné un pouvoir :  
Membres indépendants :  
**Messieurs Jean François CHAPPELLIER à Christian GRAS - Mario PERES à Bernard PLOMBAT - Christian SALERES à Arnaud DELPAL**

Présidents de Districts  
**Monsieur Francis ANJOLRAS à Francis ANDREU – Claude MALLA à Christie CORNUS- Jean Claude PRINTANT à Christophe BOURDIN**

Participant : **Messieurs - Yvan DAVID - Patrick FERRERES – Christophe GENIEZ - Damien LEDENTU**

Excusés : **Messieurs Michel CHARRANÇON – Olivier DAURIOS – Henri NOEL**

---

Suite à un problème de connexion depuis le site de Castelmaurou la séance est ouverte à 09h45.

Un dossier est remis à chaque participant.

## Préambule

Le Président Jean-Claude COUAILLES remercie les membres (26) pour leur présence sur les deux sites en visioconférence. Ce comité de direction se tient dans des conditions difficiles. Il informe les membres que le prochain Comité Directeur se tiendra à Castelmaurou le Samedi 31 Octobre 2020 avec notamment comme ordre du jour la présentation des comptes. Ce sera le dernier comité de direction de l'année civile. En effet ensuite se tiendront les assemblées générales électorales dans les districts (la première assemblée se tenant le 6 Novembre et la dernière le 18 Décembre 2020), le 14 Novembre le collège des Présidents et le 12 Décembre l'Assemblée Fédérale.

Madame La Secrétaire Générale ouvre la séance et fait le point sur les membres présents et les pouvoirs.

## **VOLET ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE**

### **MEMBRES DE COMMISSIONS 2020/2021 (annexe 1)**

Vous avez à votre disposition dans le dossier 3 pages sur les Commissions Régionales :

Tout d'abord la composition des 15 Commissions Régionales : Président, Président délégué et membres votés lors du dernier Comité de Direction (8 août)

Pour chaque commission nous avons enregistré de nouvelles inscriptions (estampillé nouvelle(s) demande(s) et pas forcément nouveaux membres) que nous vous proposons à ce Comité Directeur pour vote

Quand un poste de Président ou Président Délégué est vacant nous l'avons surligné en jaune et il vous est proposé des personnes en page 3.

En dehors des commissions, des groupes ont été constitués par pôle : Pôle administratif (3) – Pôle sportif (technique) (3) et Pôle développement (4)

En fin de document trois candidats : 2 en CR Appel et 1 en CR Discipline sont indiqués pour noter la régularisation de leur situation, mais non soumis au vote car commissions élues pour 4 ans.

Par rapport aux votes du dernier Comité Directeur, un rectificatif doit être apporté, rectificatif dans le dossier. En effet, un nombre de personnes votées en Commission Régionale de l'Arbitrage ne sont que des Observateurs.

Il a été indiqué lors du dernier Comité Directeur que lors de la prochaine saison une fiche observateur et une fiche délégué seront créées.

Je répète que les fiches ont été mises à la disposition des membres et que ceux que je vous présente n'est que le résultat des retours avec le règlement de la cotisation. Des membres n'ont pas renvoyé la fiche de renouvellement et d'autres ont retourné leur fiche mais pas de règlement financier. A partir de ce constat, ces personnes ne figurent pas sur la liste soumis au vote ce jour.

Monsieur DALLA PRIA s'étonne que la Commission pilotage arbitrage ne soit pas une commission à part entière (obligation fédérale et présentée ici sous la tutelle de la CRA).

Monsieur Le Président répond que lors de la préparation de cette séance, un des conseillers départemental en arbitrage lui a indiqué que par usage la gestion était assurée par les Membres de la C.R.A. Il sera tenu compte de cette observation, la création de cette Commission étant une demande la Fédération.

Monsieur CARRUS rappelle qu'il est important de respecter cette recommandation par rapport aux Contrats d'objectifs.

Après vérification de M. CARRUS et de Mme UHLMANN, dans l'article 7 du statut de l'arbitrage de la LFO, il est dit que cette commission est en fait une cellule nommée : cellule de pilotage régionale de détection, de recrutement et de fidélisation des arbitres dont la composition est laissée à l'initiative du comité directeur de ligue mais devait comprendre au moins le président de la Commission Régionale de l'Arbitrage et le Conseiller Technique Régional (CTRA). Le rôle de cette cellule est la coordination des diverses Commissions départementales de détection, de recrutement et de fidélisation des arbitres. Il est donc proposé d'intégrer à cette cellule les présidents de chacune de ses commissions départementales.

Madame la Secrétaire Générale soumet au vote pour chacune des commissions les nouveaux membres.

### Propositions adoptées à la majorité des membres présents.

#### **ENTENTES 2020/2021 (annexe 2)**

Madame la Secrétaire Générale présente aux membres les ententes validées par les Comités Directeurs de Districts

Monsieur DESSENS souhaite que l'on vérifie la conformité des ententes présentées par le District de la Haute Garonne pour le club d'IZARDES COMMINGES SAVE GESSE.

Madame la secrétaire Générale fait remarquer qu'il y a deux ententes différentes pour les catégories U15F et U18F, mais se rapprochera de Valérie pour être sûre qu'il n'y est pas eu d'erreur.

Madame la Secrétaire Générale soumet au vote ces ententes :

- POUR : 31
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

### Les ententes 2020/2021 sont adoptées à l'unanimité.

#### **A.N.S**

Intervention de Monsieur DESSENS qui fait remarquer que certains clubs dans les actions de formation au titre de l'apprentissage perdent le bénéfice du dépôt de dossier au titre de l'ANS.

Monsieur GLARIA souhaite des explications afin de connaître les motivations des 3 dossiers non retenus pour le District du GERS. Monsieur CARRUS apporte les explications concernant ces rejets.

Monsieur le Président de la LFO félicite Madame la Secrétaire Générale, Monsieur CARRUS et Monsieur DAURIOS pour le travail accompli, ce dossier est chronophage avec finalement 124 clubs qui bénéficieront de l'ANS, avec une mention particulière pour le district de l'AUDE pour lequel 22 dossiers ont été retenus.

Madame la secrétaire générale fait un point sur les chiffres plus que satisfaisants :

- Plus de 150 dossiers ont été déposés par les clubs de notre Région représentant plus de 250 actions
- Montants cumulés demandés + de 750 000€
- Montants cumulés accordés par les districts plus de 470 000€
- Enveloppe de la ligue 203 500€

Il est évident que nous n'avons pas pu subventionner tous les projets à hauteur de la subvention demandée. Petit rappel : à partir du moment où les critères étaient remplis nous ne pouvions rejeter les projets. Nous avons dû faire une répartition en tenant compte de tous les critères imposés par l'ANS. Sachant que nous ne pouvions donner moins de 1 000€ pour les clubs en zone ZRR et moins de 1 500€ pour les autres par dossiers.

Nous ferons une réunion avec tous les gestionnaires de district en début d'année prochaine afin de préparer au mieux la prochaine campagne de 2021.

## **FORFAIT COVID19**

Madame la Secrétaire Générale donne la parole à Monsieur le Secrétaire Général Adjoint.

Après de très longs échanges sur le sujet, Monsieur le Secrétaire Général Adjoint propose aux membres du Comité de Direction une modification de l'article 35 des dispositions communes en présentant le texte ci-dessous applicable aux championnats : « Article 35.2, les dispositions de l'article 35.1 ne seront pas applicables à toutes équipes déclarant forfait pour cause de la Covid19. Pour être considéré comme forfait Covid19, le club de l'équipe concerné devra adresser au référent Covid19 de la LFO, au plus tard trois (3) jours ouvrés après la date du match, un document écrit émanant de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ou d'un médecin attestant, qu'en application des dispositions légales et/ou fédérales applicables au Covid19, l'équipe concernée ne pouvait disputer le match. En cas de reconnaissance du Forfait Covid19 le match concerné sera reporté. »

Pour les matchs de Coupe de France et de Coupe Gambardella, afin de ne pas perturber l'enchaînement des tours, et donc de garantir le respect du calendrier de ces deux coupes il sera prononcé la perte par forfait du match à l'encontre de tout club qui ne serait pas en mesure d'y prendre part. Si la non-participation au match de coupe résulte d'une décision de l'ARS ou du dépassement du seuil de cas positif l'engagement sera remboursé et l'amende prévue en cas de forfait ne sera pas appliquée.

Madame la Secrétaire Générale soumet au vote la proposition de forfait COVID19 :

- POUR : 22
- CONTRE : 1
- ABSTENTION : 8

**La proposition de Forfait COVID19 est adoptée à la majorité.**

## **DISPOSITIONS COMMUNES – MODIFICATIONS**

Madame la Secrétaire Générale présente le document sur les dispositions communes qui sera publié sur le site de la LFO.

Monsieur DESSENS souhaite que l'on corrige l'article 3.4 les championnats jeunes féminines, erreur de librairie, enlever le mot garçon et le remplacer par féminine.  
Aucune autre remarque n'est formulée

Monsieur THEVENIN souligne que l'article 50 doit être supprimé (Police des terrains – Particularité)

Madame la Secrétaire Générale soumet au vote les dispositions communes :

- POUR : 31
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

**Les dispositions communes sont adoptées à l'unanimité.**

Dans le document intitulé Règlement Administratif, Monsieur THEVENIN souligne que dans l'article 9 les prérogatives de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales ne sont pas les bonnes.

Madame la Secrétaire Générale prend note de la remarque et procédera à la rectification dans les meilleurs délais.

Le Président indique que le document qui se trouve dans le dossier n'est pas la dernière version, ce règlement administratif n'est pas soumis au vote, ne figurant pas dans l'ordre du jour.

Monsieur BOSCARI intervient sur l'article 20.2 concernant le sous-classement abordé en bureau.

Le Président répond que cet usage appliqué dans le District des Hautes Pyrénées n'est pas conforme aux textes Fédéraux mais bien votés lors d'un comité de direction.

Pour ne pas perturber la composition des poules de ce district ou d'un district appliquant ce dispositif, il reste en vigueur sur cette saison mais l'Assemblée Générale de juin devra revenir sur ce dispositif.

Monsieur DELPAL s'interroge dans le cas où un District n'a qu'une poule par rapport à la montée en Ligue.

Le Président répond que le problème aurait pu subvenir si les play-off avaient été maintenus, la nouvelle pyramide permettant une montée directe minimum par district, la différence de traitement n'a pas de conséquence.

## **VOLET FINANCIER**

### **CAISSE DE PEREQUATION U18 FEMININES**

Madame la Secrétaire Générale donne la parole à Monsieur le Trésorier Général de la LFO

Le Président de la LFO précise qu'il s'agit de la seule catégorie avec une poule unique constituée de 12 Clubs.

Suite à la demande des clubs, une aide sur les déplacements a été émise car la péréquation n'apporte pas l'équilibre recherché.

Madame La secrétaire Générale demande s'il n'y a pas un montant prévu pour ce type d'aide dans les contrats d'objectifs afin de promouvoir le football féminin.

Après discussions, il est proposé d'accorder une aide exceptionnelle calculée par rapport aux distances parcourues qui sont très importantes.

Madame la Secrétaire Générale soumet au vote le principe d'aide dans cette catégorie :

- POUR : 29
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 2

**La proposition de la Secrétaire Générale est adoptée à la majorité.**

Le prochain bureau en définira le montant et sur quel poste sera imputée cette dépense exceptionnelle.

### **SITUATION DES CLUBS**

Madame la Secrétaire Générale donne la parole à Monsieur le Trésorier Général de la LFO.

Le Trésorier Général est satisfait de l'excellent travail réalisé par le Service comptable, les sommes dues au 30 juin 2020 ont été divisées par 100 par rapport au 30 juin 2019 pour se situer à 10.000 €.

## **FONDS DE SOLIDARITE**

Madame la Secrétaire Générale donne la parole à Monsieur le Président de la LFO.

Les clubs n'ont plus que quelques jours pour faire leur demande, dernier délai 30 septembre 2020. Trois versements ont été réalisés, 1 400 560, 100 030 et 36 600 durant l'été et les envois de la FFF de septembre seront crédités sur les comptes des clubs vers le 10 octobre. Des clubs ont répondu par inadvertance « non » et les services tentent de rectifier cette erreur.

La barre des 1000 demandes a été dépassée.

## **VOLET SPORTIF**

### **POLE ESPOIRS FEMININS**

Madame la Secrétaire Générale donne la parole à Monsieur Yvan DAVID.

Recrutement du Responsable Pôle Espoir Féminin.

Suite au départ de Christophe CAPIAN au 31 Août 2020, la ligue a fait un appel à candidature pour une prise de poste au 1° Octobre.

Sur les 12 candidatures reçus, 3 ont été retenues.

Les 3 candidats ont participé à un entretien de recrutement le 25 Septembre 2020.

Deux candidatures externes, un technicien de la Ligue de Bretagne, un de la Ligue Haut de France, les deux candidats sont à la recherche d'un emploi et une candidature interne.

Le jury était composé de Messieurs COUAILLES (Président de la LFO), ANDREU (Trésorier Général), OMEDES (représentant le Comité Directeur), GENIEZ (Directeur Général), DAVID (Directeur Technique Régional) et Madame HAZIRAJ (représentant le DTN).

A l'unanimité du jury, la candidature interne est retenue. Madame Gaëlle DUMAS est proposée pour une prise de fonction de responsable du pôle au 1° Octobre 2020.

Le Président donne la parole à Francis ANDREU et Daniel OMEDES qui indiquent au Comité de Direction que la présentation de Madame DUMAS était plus complète et mieux maîtrisée.

Madame la Secrétaire Générale soumet au vote la candidature retenue :

- POUR : 30
- CONTRE : 1
- ABSTENTION : 0

**La Candidature de Madame DUMAS Gaëlle est adoptée à la majorité.**

Monsieur BOSCARI interroge le Président sur le remplacement de Madame DUMAS.

Monsieur Le Président indique que la semaine prochaine un appel d'offre sera adressé à l'ensemble des CTDAP et CTPPF pour pourvoir le poste.

#### **4<sup>ème</sup> Tour de la Coupe de France (distribution de maillots)**

Madame la Secrétaire Générale donne la parole à Monsieur Damien LEDENTU

Monsieur LEDENTU informe les membres du Comité de Direction que les 70 clubs qui disputeront le 4<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France le weekend du 3 & 4 octobre 2020 ont été dotés d'un jeu de maillots, shorts et chaussettes (dotation FFF)

Les clubs devront retirer leurs dotations dans leurs districts d'appartenance.

Le 4<sup>ème</sup> tour de Coupe de France verra l'entrée en lice des clubs de National 2 (Béziers, Canet-Roussillon et Colomiers)  
Un coup de projecteur est donné pour les deux petits poucets : Badaroux (club Lozérien de D4 qui affrontera Fabrègues) et Soulages (club aveyronnais de D4 qui affrontera un club de district Gersoix Vic Fezensac)

Félicitations du comité de direction pour ces deux clubs.

#### **SIGNATURE DES CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION ETR**

Madame la Secrétaire Générale donne la parole au Président de la LFO

Le Président indique que les principes de mise à disposition négociés la saison dernière ont été reconduites.

Pour les CTDAP la mise à disposition est de 8 jours.

La mise à disposition de deux techniciens, Hérault et Hautes Pyrénées, a été portée à 11 jours car ces deux techniciens ont été choisis pour accompagner les vainqueurs féminines et garçons U13 pour la finale nationale à CAPBRETON.

Pour les CTDPPF la mise à disposition est de 32 jours.

Pour le technicien couvrant deux départements, Aude et Ariège, cette mise à disposition a été ramenée à 22 jours.  
Pour le technicien de l'Aveyron un dépassement de 4 jours a été enregistré car le district de l'Aveyron est partenaire de la formation BMF.

Le technicien du Gers a 74 jours de mise à disposition. Etant donné qu'un seul CTDPPF intervient sur le BEF, choix du responsable de la formation qui souhaite une continuité dans ce service.

Le Président remercie Guy GLARIA Président du District du Gers pour avoir permis cette réalisation.

Pour répondre à la demande de plusieurs éducateurs, et grâce au déménagement du district de l'Aveyron, une troisième promotion du BMF a été possible. Dans ce cadre, le Président informe qu'une convention sera signée avec le District de l'Aveyron et qu'une somme forfaitaire de 4500 €uros pour utilisation des terrains et des salles sera attribuée à ce district.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

Monsieur GLARIA demande si nous avons des informations concernant le FAFA. Le Président de la LFO lui répond que l'enveloppe attribuée aux régions sera fortement diminuée et que l'ensemble des Présidents de Ligue s'est opposé à cette diminution

*En date du 28 Septembre 2020, le Président de la Ligue a reçu un courrier du Président de la LFA pour lui indiquer que l'enveloppe réservée à notre territoire sera 39% du montant alloué en 2019/2020 soit 316 000 €uros, enveloppe régionale unique équipement et transports.*

Intervention de Monsieur BOSCARI concernant l'article 117 des Règlements Généraux (dispense de l'apposition du cachet mutation pour les clubs en inactivité partielle)

Monsieur BOSCARI souligne que l'alinéa b) est difficilement applicable. En effet, un ou une joueuse est dispensé(e) de l'apposition du cachet mutation si la licence signée dans un nouveau club parce que son précédent club est dans l'impossibilité de lui proposer une pratique de compétition de sa catégorie d'âge avant la date de l'officialisation de cette impossibilité. En effet, un ou une joueuse qui a la connaissance que l'effectif de son club n'est pas suffisant, fait une demande de changement de club alors que celui-ci n'a pas encore signifié sa non-participation.

Monsieur Le Trésorier Général dit ne pas pouvoir répondre à cette demande, le texte fédéral étant clair et qu'il appartiendra à notre Ligue de déposer un vœu pour faire modifier cette règle.

Monsieur CARRUS rappelle que cette mesure peut paraître protectrice pour les clubs victimes de pillage.

\*\*\*\*\*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h05*

Le Président

Jean-Claude COUAILLES



La Secrétaire Générale

Huguette UHLMANN



## ANNEXE 1

### COMMISSION REGIONALE SURVEILLANCE OPERATIONS ELECTORALES

Président : ADGE Jacques

Président délégué : ANESI Yves

Membres : CAMART Joël, DJAMMEN NZEPA Ferdinand, MAURICE Gilles, VAILLANT Jean-Pierre.

### COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Président : CORNUS Christie

Président délégué : LLEWELLYN Anthony

Membres : AKKERMANS Fabien, BENMOUSSA Sherif, CARRUS Raphaël, CASSAGNES Jean Pierre, CASTAGNER Patrice, DURANTE MALVY Fabien, FIORE Jacques, PELLISSIER Yves, PERES Mario, PLOMBAT Bernard, SALOMON Adrien, THEVENIN Pierre, VELEZ Bernard.

### COMMISSION REGIONALE MEDICALE

Président : CHAPPELLIER Jean-François

Président délégué : CHARRANÇON Michel

Membres : GIORDANO Jacques, POUJOL Jean Louis, PREZMAN Laurent.

### COMMISSION REGIONALE CONTROLE GESTION CLUBS

Président : BOUISSOU Bernard

Président délégué : SOCCOJA Jean Christophe

Membres : AZEMA Jean Paul, CASIMIRO DE SAN LEANDRO Serge, COUDENC Jean Denis, ESTALL Armand, GADEA Robert, GAZE Bernard, GONZALEZ Gérard, LE MANACH Jean Louis, MASINI Alain, RIU Philippe, VAILLANT Jean Pierre.

### COMMISSION REGIONALE REGLEMENTS CONTENTIEUX CONTROLE MUTATIONS

Président : COLLAVOLI Marcel

Président délégué : GABAS Jean

Membres : ASTIER René, CRACH Alain, CUENCA Vincent, DAIRE Daniel, DISSOUBRAY Olivier, GADEA Robert, GAZE Bernard, LEIENDECKERS Jean Marc, ORTUNO Francis, SEGUIN Jean, TOUZELET Jean Michel.

### COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS

Président : LUCAS André

Président délégué : GRAS Christian

### SECTEUR SENIORS

Président : LUCAS André

Président délégué : GRAS Christian

Membres : AGASSE Jean Louis, BERTRAND Michel, BIAU Jean Bernard, BOUDREAUULT Patrick, DAVOINE André, DELRIEU Jean Louis, GABAS Jean, IRLA Francois, LAVAUD Jean, PLOMBAT Bernard, PRINTANT Jean Claude, PUEYO Guy, REALLAND André Gilles, SALDANA Ghislaine, THEVENIN Pierre, UHLMANN Huguette, UHLMANN Stephane, VIDAL Christian.

### SECTION JEUNES

Président Délégué : JULLIAN Pierre Jean

Membres : BELGHARBI Mazouz, BERTRAND Michel, BIAU Jean Bernard, IRLA Francois, LAVAUD Jean, LUCAS André, MAURIN Roland, PRINTANT Jean Claude, PUEYO Guy, REALLAND André Gilles, SALDANA Ghislaine, THEVENIN Pierre, UHLMANN Huguette, UHLMANN Stephane, VIDAL Christian.

### SECTION FEMININES

Président Délégué : SUBTIL Didier

Membres : ESPIE Bernard, FERCAK Bernadette, IRLA Francois, LUCAS André, PRINTANT Jean Claude, SALDANA Ghislaine, VIDAL Christian.

### FOOTBALL DIVERSIFIE

Président Délégué : IRLA François

Membres : BERTRAND Michel, BRAVO Dimitri, CARRUS Raphael, CHARRANCON Michel, DAUSSEING Francis, ESPINASSE Jean Pierre, GAZE Bernard, IRLA Agnès, LUCAS André, MARTINEZ Annie, MARTINEZ ERADES Francois, MCHAAR Ahmed, PLOMBAT Bernard, PRINTANT Jean Claude, REALLAND André Gilles, SALDANA Ghislaine, SCHMITT Jean Paul.

### SECTEUR COUPES REGIONALES

Président Délégué : PRINTANT Jean Claude

Membres : AGASSE Jean Louis, BOUDREAUULT Patrick, DAVOINE André, DELRIEU Jean Louis, GABAS Jean, GRAS Christian, IRLA Agnes, IRLA Francois, JULLIAN Pierre Jean, LAVAUD Jean, LUCAS André, PLOMBAT Bernard, REALLAND André Gilles, SALDANA Ghislaine, THEVENIN Pierre, VIDAL Christian.

## COMMISSION REGIONALE TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Président : GENIEYS Roland

Président délégué : BONIT Jack

Membres : AGERT Claudette, BARRY Michel, BLANCHET Gérard, BOULET Jean, GAZE Bernard, LACAN Jean Claude, LAVAUD Jean, REALLAND André Gilles, ROMAGNOLE Sauveur, SERE Claude, TOTA Henri, VALCROZE André, ZANATTA Jean.

## COMMISSION REGIONALE TOURNOIS JEUNES & EVENEMENTIELS

Président : TOUZELET Jean Michel

Président délégué : FRILLAY Pierre

Membres : AMILHAT Gilles, AUGER Laurent, BELGHARBI Mazouz, BENMOUSSA Sherif, BLAISON Guy, DENIZOT Jean Louis, ESPADA Bernard, MILHORAT Marie France, OLIVET Daniel, PORTES Jerome.

## COMMISSION REGIONALE STATUT DE L'ARBITRAGE

Président : CARRUS Raphael

Membres : BALLESTA Jean Francois, CANCEL Sandrine, DAGANI Georges, LAFFONT Jean Claude, MAURIN Roland, PERES Mario.

## COMMISSION REGIONALE STATUT DES EDUCATEURS

Président : BIAU Jean Bernard

Président délégué : ALPHON LAYRE Arnold

Membres : AGASSE Jean Louis, AGERT Claudette, CASIMIRO DE SAN LEANDRO Serge, NOEL Henri, SALERES Christian, SENTEIN Jean Marc.

## COMMISSION REGIONALE DES DELEGUES

Président : THEVENIN Pierre

Président délégué : PLOMBAT Bernard

Membres : BIAU Jean Bernard, CARRERE Jérôme, CASSAGNES Jean Pierre, COLLAVOLI Marcel, DATHUEYT Guillaume, DAVOINE André, GRAS Christian, NAYLIES André.

## COMMISSION REGIONALE PREVENTION ET SECURITE

Président : BLAISON Guy

Président délégué : PELLISSIER Yves

Membres : AMILHAT Gilles, ARNAL Yvon, AUGER Laurent, CARIAT Max, DAVOINE André, FRILLAY Pierre, GONZALEZ Gérard, LACAN Jean Claude, LAFOND Didier, MAILHE Georges, PLOMBAT Bernard, PORTE Daniel, THEVENIN Pierre, VELEZ Bernard.

## COMMISSION REGIONALE FEMINISATION

Présidente : FERCAK Bernadette

Président délégué :

Membres : OMEDES Daniel, SOUCHON André, VERMANDE Claudine.

## COMMISSION REGIONALE INFORMATION FORMATION ET PROMOTION

Président : BOUDREAU Patrick

Président délégué : BARREAU Jean Jacques

Membres : ANESI Yves, BADAoui Fatiha, BALDASS Marie Line, ESPADA Bernard, LOUBET Maurice Georges, SOUCHON André.

## COMMISSION REGIONALE PARTENARIATS

Président : BARRAU François

Membre : BARRAU François

## ACTIONS PILOTAGE ADMINISTRATIF

### **F.A.F.A**

Animateur : GENIEYS Roland

Animateur Adjoint : BARRAU François

Membres : ADELLACH Nathalie, DALLA PRIA Arnaud, LACAN Jean Claude, MARTIN Serge, VALCROZE André.

### **CONVENTIONS D'OBJECTIFS**

Animateur : CARRUS Raphael

Animateur Adjoint : DALLA PRIA Arnaud

Membres : Messieurs les Présidents de District

### **A.N.S.**

Animateur : CARRUS Raphael

Animateur Adjoint : UHLMANN Huguette

Membres : ANJOLRAS Francis, SALERES Christian

## ACTIONS PILOTAGE TECHNIQUE

### DEVELOPPEMENT PRATIQUE FOOTBALL MILIEU SCOLAIRE

Animateur : NEGRE Alain

Animateur Adjoint :

Membre : DJOUAHRA Amar

### SUIVI DU LABEL CLUB DE JEUNES

Animateur :

Animateur Adjoint :

Membres : DJOUAHRA Amar, LUCAS André

+ 14 techniciens CTDAP et CTR

### PLAN PERFORMANCE FEDERAL

Animateur :

Animateur Adjoint :

Membres : MONTESPAN Charles, OZIOL Jean Pierre

+ CTR

## ACTIONS PILOTAGE DEVELOPPEMENT

Président : COUAILLES Jean claude

Président Délégué : ANDREU Francis

### CENTRE REGIONAL FOOTBALL

Membres : CAMART Joel, DALLA PRIA Arnaud, MARTIN Serge, OMEDES Daniel, ROUANET Francis, SALDANA Ghyslaine, TOUZELET Jean Michel.

### PILOTAGE IR2F

Membres : BALDASS Marie Line, OMEDES Daniel, SALERES Christian.

### POLE ESPOIRS GARCONS

Référent Comité Directeur : OMEDES Daniel

### POLE ESPOIRS FILLES

Référent Comité Directeur : OMEDES Daniel

## INFORMATION RECEPTION CONFIRMATION RENOUELEMENT

### COMMISSION REGIONALE D'APPEL

- JULLIAN Pierre Jean
- MASSELIN Joël

### COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

- RAYNAUD Roland

**ENTENTES entre EQUIPES 2020/2021**  
Comité Directeur du 26/09/2020

Accord District	ENTENTE	CLUB SUPPORT	CLUBS affiliés à l'ENTENTE	CATEGORIES
12/08/20 Gers	D.S.C.P	535911 US DURAN	553760 S.C.P AS	U18
27/08/20 Lot	FIGEAC CAPDEN QUERCY FOOT AZ	541889 FIGEAC CAPDEN QUERCY FC	546115 FOOT AZUR 96	U18 - U17 - U16 - U15 - U14
27/08/20 Haute Garonne	ESCALQUENS COTEAUX	550350 FC ESCALQUENS	537243 C.OM. DES COTEAUX	SENIORS FEMINIENS
31/08/20 Haute Garonne	EAUNES LABARTHE MURET ROQUETTES	547304 FC EAUNES LABARTHE	505904 AS MURET 531500 FC ROQUETOIS	U18 FEM. à U16 FEM
01/09/20 Haute Garonne	SAAFC GARONNA NORD	563648 ST ALBAN AUCAMVILLE FC	524085 ASC GAGNAC 516340 UA FENOUILLET	U20
01/09/20 Haute Garonne	TAC JUVENTUS PAPUS	506018 TAC	548099 JUVENTUS PAPUS	U17 - U16
01/09/20 Haute Garonne	IZARDES COMMINGES SAVE GESSE	563649 PYRENEES SUD COMMINGES F.	545872 EC FOOT SAVE GESSE 521599 ELLES 544215 ENT BOULOGNE PEG.	U18 FEM
01/09/20 Haute Garonne	CSGF VFC LABARTHE	590251 C.S..G.F	522820 VFC	U17 - U16 -
01/09/20 Haute Garonne	GIROU EF2M	551412 GIROU FC	520886 LABARTHE FC	U18
01/09/20 Haute Garonne	ENTENTE DE LA COLLINE	522961 BRUGUIERES SC	522807 US GRATENTOUR	U18 - U17 - U16 - U15 - U14 - U13
01/09/20 Tarn	ENTENTE DU VAURAI	548368 LAVAUR FC	525 723 AS GIROUSSENS	U17 - U 16 - U15 - U14
08/09/20 Haute Garonne	ISARDES COMMINGES SAVE GESSE	563649 PYRENEES SUD COMMINGES F.	545872 EC FOOT SAVE GESSE 580600 E.F CANT. AURIGNAC 544215 ENT BOULOGNE PEG. 582735 US B. LUCHON C.G.M	U15 FEM
17/09/20 Lot	HAUT CELE / SEGALA	582418 HAUT CELE FOOTBALL CLUB	548248 SEGALA FOOT	U18 FEM

ANNEXE 2